NOM-Prénom

Fonction

Lycée

Contact (mail ; n° téléphone)

Madame, Monsieur [député.e / sénateur.rice]

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Madame, Monsieur …

Ces dernières semaines, de nombreux médias se sont fait l’écho du désarroi de la communauté éducative, parents et enseignants, devant la situation des lycées lors de cette année scolaire 2022-2023. Partout, le constat est fait d’une désorganisation des établissements et du rythme d’apprentissage des élèves, avec notamment un troisième trimestre sacrifié en Terminale.

Depuis 4 ans, le ministre s’obstine dans l’application d’une réforme qui, sur le terrain, ne permet pas d’amélioration notable de la formation des élèves par rapport au système des séries, bien au contraire.

Nous souhaitons tout d’abord porter à votre attention les effets préoccupants du calendrier des examens sur l’assiduité et la motivation des élèves de Terminale après mars. Suite aux épreuves de spécialité, comptant pour 32 % de la note finale, force est de constater qu’une partie des élèves ont choisi de ne pas assister à tous leurs cours.

Mais notre inquiétude concerne aussi les élèves présents en classe, dont la motivation a fortement baissé suite aux épreuves de spécialité. Après des mois de préparation à marche forcée, difficile de s’investir avec la même persévérance alors que les jeux sont faits. Dans ce contexte, maintenir des exigences de formation élevées devient mission impossible pour les enseignants et enseignantes, empêchés de préparer correctement leurs élèves aux attendus du supérieur. Déjà que les délais raccourcis entre septembre et mars rendent plus fragile l’acquisition de méthodes rigoureuses de réflexion et de rédaction...

Par effet de souffle, il semble également que la baisse de motivation se soit propagée aux élèves de Seconde et de Première, manifestement moins investis sur ce troisième trimestre que les années précédentes.

Aussi, l’organisation d’épreuves nationales si tôt dans l’année ne peut se faire sans supprimer un nombre important de cours pour tous les élèves : mise à disposition des locaux, mais aussi d’un certain nombre d’enseignants indispensable au travail de correction et d’harmonisation.

En travaillant dans ces conditions, mon mal-être est immense, celui de mes élèves également. Ainsi, je vous sollicite pour interpeller le ministre de l’Éducation Nationale sur la question du calendrier des épreuves de spécialité qui, comme vous l’aurez compris, relève du non-sens pédagogique. Les épreuves doivent être décalées au mois de juin. De la même manière, il semble impératif de mener une réflexion urgente sur la faisabilité des programmes, dans l’intérêt de la formation intellectuelle et citoyenne de nos élèves, et sur la refonte du Grand Oral, [qui en l’état ne revêt qu](https://www.apses.org/le-grand-oral-de-blanquer-ni-fait-ni-a-faire/)’une faible [dimension formatrice](https://www.apses.org/le-grand-oral-de-blanquer-ni-fait-ni-a-faire/).

En vous remerciant de l’attention que vous aurez portée à notre courrier, veuillez recevoir, Madame la Députée, Monsieur le Député / Sénateur, l’assurance de notre considération distinguée, et de notre plein engagement au service public de l’Éducation Nationale.

[Signature]